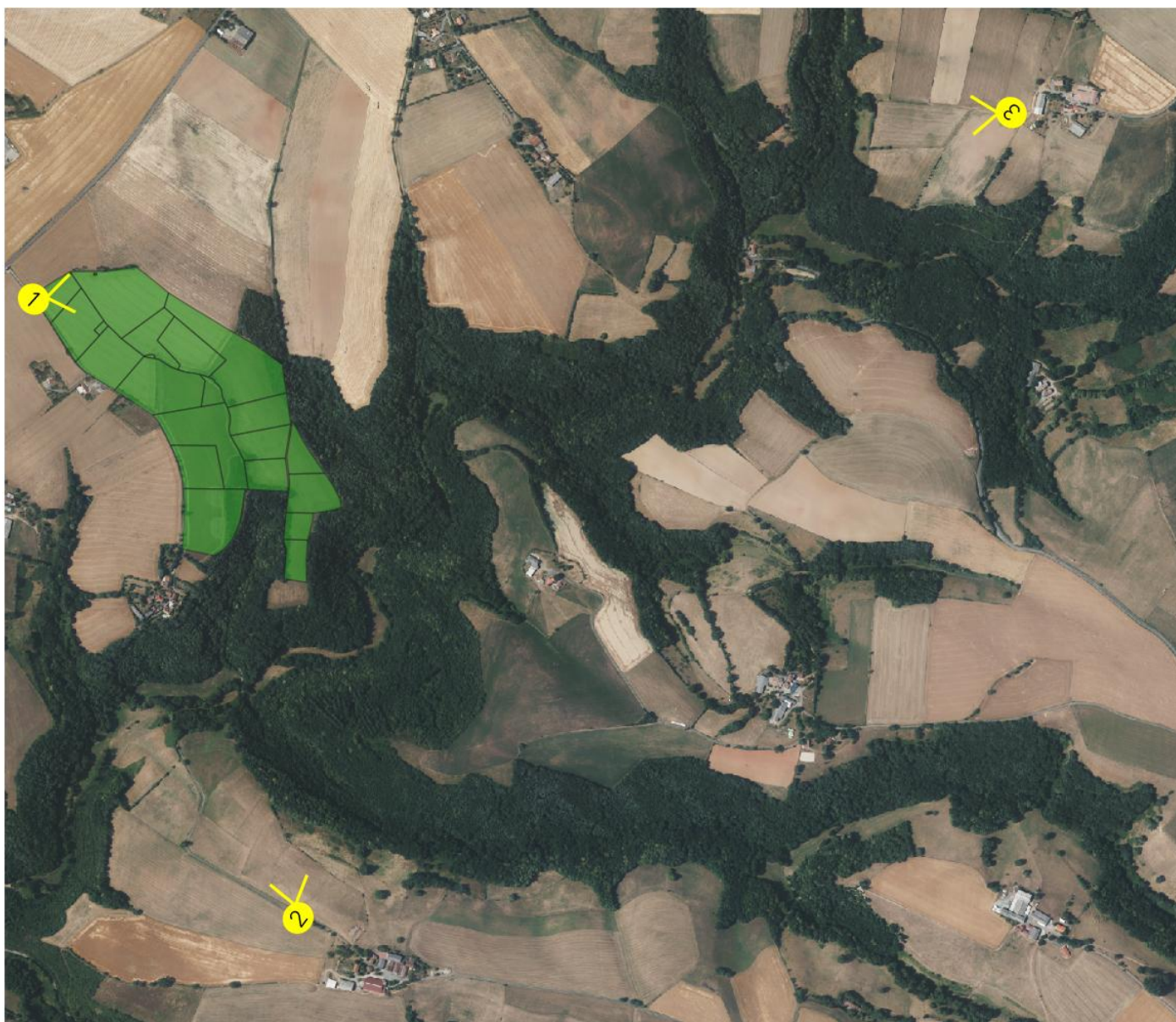


ANNEXE 3 : Photographies de la zone d'implantation



Photos datant du printemps 2026.

Point de vue immédiat (n° 1) : depuis le nord-ouest de la zone d'étude

Le site d'étude s'étend sur 18,2 hectares de parcelles agricoles actuellement occupées par des prairies temporaires et céréales (blé, orge, colza) dans un vallon au relief prononcé. Malgré la topographie, les paysages sont ouverts au Nord du site d'étude. En progressant vers le Sud, une ripisylve accompagne le cours d'eau qui sillonne le fond du vallon, contribuant à la fermeture des vues.



Point de vue rapproché (n°2) : depuis le lieu-dit « Le Poux », au sud du site d'étude

À cette échelle, l'organisation du relief permet des visibilitées partielles du site d'étude depuis les points hauts situés sur le versant opposé de la vallée de l'Assou.



Point de vue éloigné (n°3) : depuis le chemin communal de Carmaillac, au Nord-Est du site d'étude

Le relief de l'aire d'étude éloignée, notamment la ligne de crête qui borde le Nord de la vallée de l'Assou, ne permet des perceptions du site d'étude à cette échelle que depuis le quart Sud-Est du territoire d'étude.

